

Conditions Générales de Vente PYRENEES BIKE CAMP

Préambule

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes conclues directement par téléphone, mail, ou les différents sites de vente proposant les offres PYRENEES BIKE CAMP .

Le client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente antérieurement à la passation de sa réservation. La demande de la réservation vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

Article 1 – Champ d'application

1.1 Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes réservations d'offres souscrites par une personne physique ou morale résidant habituellement en France métropolitaine pour ses besoins strictement personnels auprès de l'entreprise individuelle

JULIEN AMAT Quartier Cabanous 31440 BOUTX

Sous le numéro Siret: 85023412100018

1.2 Pour toute information, le service clientèle est à la disposition du client par email à : pyrenees bikecamp@gmail.com

1.3 En effectuant sa réservation, l'acheteur reconnaît préalablement avoir pris connaissance des CGV en vigueur et déclare les accepter sans réserve. Le vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment ses CGV.

Les CGV en vigueur au jour de la réservation seront les seules applicables.

1.4 La nullité d'une clause contractuelle n'annule pas la nullité des CGV.

1.5 La Réservation est strictement personnelle et le client ne peut la céder ou la transférer à quiconque, et de quelque manière que ce soit sans consentement préalable de PYRENEES BIKE CAMP, la demande étant formulée par email 15 jours minimum avant la date de la prestation.

1.6 PYRENEES BIKE CAMP propose différents types de produits :

JOURNEE(S) ENDURO NAVETTE /

Se charge de transporter ces clients en haut des sentiers praticables à VTT. Lors de prestations dites "Liberté" c'est à dire sans guide, la société n'est pas responsable de la descente de ces clients qui se fait à leurs risques et périls. Il convient au client de juger par lui même son niveau technique , le terrain abordé et d'adopter un comportement adapté à la cohabitation avec les autres usagers des chemins empruntés.

ECOLE VTT/STAGE INITIATION PERFECTIONNEMENT

Organise des cours de VTT destinés à tout âge et tout niveaux dans l'objectif de faire découvrir l'activité ou perfectionner le pratiquant dans sa discipline.

Article 2 –Prestations

2.1 Les prestations sont décrites et présentées avec la plus grande exactitude possible. Le vendeur ne pourra être tenu responsable en cas de variation minime entre les prestations proposées et la présentation qui en est faite sur le site.

2.2 Les prestations sont proposées dans la limite des places disponibles et sous réserve de validation par PYRENEES BIKE CAMP. Au cas où une activité serait complète au moment de la réservation, le vendeur en informe le client par email dans les plus brefs délais. Le client pourra alors choisir d'attendre une autre prestation, un désistement ou d'annuler sa commande et prétendre à un remboursement.

2. 3 Les places disponibles sont soumises à un minimum de participant afin que la prestation puisse avoir lieu. Dans le cas où le nombre de participant n'est pas atteint 12h avant le départ de la prestation, le participant est notifié de l'annulation de la dite prestation et se verra rembourser.

2.4 La responsabilité du vendeur n'est pas engagée en cas d'inexécution du contrat due à une indisponibilité des prestations. Dans le cas d'une annulation de commande, le vendeur s'engage à rembourser le client dans les 14 jours ouvrés.

Article 3 – Informations précontractuelles

Sont transmises à l'acheteur, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- Le détail de l'offre du « produit »
- Le lieu
- Le prix
- Le cas échéant : le niveau de pratique requis pour l'activité
- le nombre de places encore disponibles
- L'équipement nécessaire à la pratique de l'activité
- les conditions éventuelles de maintien de l'offre (nombre de participants minimum, météo...)

Article 4 – Prix et paiement sécurisé

5.1 Le prix de la réservation est exprimé en euros toutes taxes comprises incluant la TVA. Le prix indiqué dans la confirmation de réservation est celui en vigueur au jour de la validation de la réservation.

5.2 Le prix de la réservation est payable en une seule fois au jour de la validation de la réservation.

5.4 PYRENEES BIKE CAMP se réserve le droit d'activer ou désactiver tout moyen de paiement.

Article 5 – Conditions d'annulation (personne physique ou morale)

6.1 La réservation s'effectue auprès de nos services et fait l'objet d'une confirmation de réservation. Elle devient effective à réception de la confirmation de réservation, par email.

6.2 Toute annulation ou modification d'activité, de la part du client, devra nous être notifiée par mail. Une confirmation vous sera envoyée par la société PYRENEES BIKE CAMP afin de confirmer l'enregistrement de votre modification/annulation.

6.3 L'annulation d'une réservation pour une sortie d'une journée ou une demi-journée ne sera acceptée que si elle intervient au moins 10 jours avant la date de la prestation. Lorsque le délai d'annulation expire un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le client reconnaît expressément qu'il ne peut pas demander le remboursement des sommes versées.

6.4 Pour l'annulation d'une activité, l'annulation doit être exprimée au moins :

- 10 jours avant la date de départ du séjour/stage pour un remboursement à 100%,
- 5 jours avant la date de départ du début du séjour/stage pour un remboursement de 50%,

Entre 4 jours avant et la date de départ du début du séjour/stage : la réservation ne sera pas remboursée.

Article 7 – Garanties

7.1 L'acheteur fait son affaire de toute déclaration éventuelle ou demande d'autorisation auprès des organismes et/ou administrations. En aucun cas PYRENEES BIKE CAMP sera tenue pour responsable du défaut de ces déclarations.

7.2 PYRENEES BIKE CAMP dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle sous crite auprès de GRAS SAVOYE via le Syndicat des Moniteurs Cyclistes.

7.4 L'ensemble des prestataires encadrant font l'objet d'une responsabilité civile professionnelle. Nous recommandons au client de consulter les clauses de sa responsabilité civile et individuelle accident liées à la pratique de certaines activités.

7.5 Lors de prestation hors du territoire (Espagne), il est obligatoire de disposer d'une pièce d'identité en cours de validité. Aussi il est fortement conseillé d'être en possession de sa carte européenne d'assurance maladie en cours de validité. Sans quoi, en cas d'hospitalisation, le participant devra avancer les frais de santé.

7.6 PYRENEES BIKE CAMP ne pourra pas être tenue pour responsable de quelconque incident survenu en dehors de la prise en main du groupe, les pauses et le corps de seance.

7.7 PYRENEES BIKE CAMP se décharge de toute dommage sur le matériel transporté (vélos), il tient au propriétaire de vérifier si le vélo est bien installé et amarré sur la remorque de transport.

Article 9 – Force majeure

8.1 Conformément à l'article L.121-19-

4 du Code de la consommation, le vendeur est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des services, qu'ils soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution est imputable soit au client, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers soit à un cas de force majeure.

8.2 La responsabilité du vendeur ne peut pas être engagée en cas de manquement dû à un cas de force majeure. L'exécution de son obligation est alors retardée jusqu'à la cessation du cas de force majeure. Constitue un cas de force majeure tout événement hors de son contrôle, exemples : grève totale ou partielle des services de sécurité, troubles sociaux, pénurie de matières premières, d'énergie, de moyens de transports, attentats, émeutes, catastrophes naturelles, incendies, sans que cette liste ne soit limitative.

8.3 En cas de météo présentant un danger à la pratique en plein air : pluie, vent, risque d'avalanches, risque d'incendie, vigilance météo seul PYRENEES BIKE CAMP sera apte à annuler la prestation réservée. PYRENEES BIKE CAMP préviendra le client par mail ou autres moyens à sa convenance de l'annulation de la prestation et remboursera la totalité des montants versés. Lors de l'organisation de grands événements et selon un accord préalable, un plan de secours peut être étudié et proposé par nos services.

Article 10 – Droit à l'image

L'acceptation des Conditions Générales de Vente par le client vaut, à défaut d'une information contraire écrite transmise à PYRENEES BIKE CAMP le jour ou au plus tard avant la fin de la

semaine de prise de vue, pour autorisation de reproduction et de représentation de photographies et de vidéos en cas de reportage. En conséquence de quoi, le client autorise PYRENEES BIKE CAMP à diffuser les images prises pendant son activité. Les images pourront être exploitées et utilisées directement sous toutes formes et tous supports connus et inconnus à ce jour sans aucune limitation de durée (presse, plaquette, affichage, internet...) pour la promotion des activités de PYRENEES BIKE CAMP. Le client reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés par le présent paragraphe.

Article 11 – CNIL

Les données à caractère personnel du client font l'objet d'un traitement automatisé, destiné au traitement de son adhésion ayant fait l'objet d'une déclaration à la CNIL et pourront dès lors être communiquées aux sociétés auxquelles le vendeur est affilié, et à des fins de prospection commerciale si le client a accepté cette option. Le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant. Ces droits pourront être exercés auprès du vendeur en envoyant un email à : pyreneesbikecamp.fr

Article 12 – Litige

12.1 Toute réclamation devra nous parvenir par lettre recommandée avec accusé réception dans un délai de 10 jours ouvrés après la fin de l'activité, de l'animation ou de la manifestation au siège social de la société PYRENEES BIKE CAMP

12.2 Si l'une des quelconques des dispositions des CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions qui demeureront en vigueur.

12.3 Tout litige relatif à la formation, à l'exécution et à l'interprétation des présentes CGV sera exclusivement régi par le droit français.

12.4 En cas de différend relatif aux CGV, à toute réservation ou aux relations entre les parties, le vendeur et le client auront recours à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. En cas d'échec de la procédure amiable dans un délai de deux mois, le client pourra saisir, à son choix, les juridictions compétentes du ressort du siège social du vendeur ou les juridictions compétentes du ressort de son domicile, et/ou le Vendeur pourront saisir les juridictions compétentes du ressort du domicile du client.